

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Collaou , *Corlevour*, *Corlavour*, *Corleon*, *Corlavie*, village de l'arrondissement, canton et bureau de poste de Lons-le-Saunier, perception actuelle de Cesancey et future de Courbouzon ; succursale, composée de Courlaoux, Courlans, Chavannes, Condamine, Nilly et la Levanchée ; vicariat autorisé le 7 juin 1837 ; à 8 km de Lons-le-Saunier.

Altitude : 225^m.

Le territoire est limité au nord par Villevieux, au sud par Condamine et Frébuans, à l'est par Courlans et Chilly, à l'ouest par Savigny-en-Revermont, Beaurepaire (Saône-et-Loire) et les Repôts. Nilly, la Levanchée, les Boutillards, la Tuilerie, la maison Nourry, le Moulin, la maison Mayet et la maison Prost font partie de la commune.

Il est traversé par la route impériale n° 78 , de Nevers à Saint-Laurent, par les chemins vicinaux tirant à Condamine, à Frébuans, à Chilly, à Larnaud, de Trenal aux Repôts, de Condamine à Fontainebrux ; par la Vallière et la Sorne, qui se réunissent sur ce point, par un canal de dérivation de la Vallière, par le canal du moulin de Nilly, par les ruisseaux des Grands-Champs, de l'étang Bedey, de l'étang Labelle et par celui du Drouble.

Le village de Courlaoux est situé dans une vaste plaine, sur la rive droite, de la Vallière. Les maisons sont disposées par groupes ; quelques-unes sont construites en pierres, couvertes en tuiles et composées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. C'est le plus petit nombre. Les autres sont construites en terre et pans de bois, avec des toitures très basses, couvertes en chaume. A Nilly, les maisons sont dispersées sur toute l'étendue du territoire, généralement construites en terre, avec pans de bois et couvertes en chaume. On jouit de ce hameau du même point de vue qu'à Condamine.

La commune de Nilly a été réunie à celle de Courlaoux, le 5 février 1825.

Population : en 1790, de Courlaoux, 400 habitants ; de Nilly, 270 ; population réunie en 1846, 935 ; en 1851, 903, dont 466 hommes et 457 femmes ; population spécifique par km carré, 72 habitants ; 155 maisons, savoir : à Courlaoux, 92 ; à la Levanchée, 32 et à Nilly, 31 ; 220 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1651.

Vocabulaire : Assomption de la sainte Vierge.

Série communale à la mairie depuis 1877, déposée aux Archives Départementales avant où Courlaoux a reçu les cotes 5 E 57/1 à /19. La série du Greffe, a reçu les cotes 3 E 272 à 274, 3 E 2881 à 2894, 3 E 8054 à 8056, 3 E 10620 à 10623 et 3 E 12995. Tables décennales : 3 E 1122 à 1126 et 3 E 1227 à 1231.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 383 à 388, 5 Mi 325 à 328, 5 Mi 1220 et 1221, 2 Mi 948 et 949, 2 Mi 1720 et 1721, 5 Mi 11 et 12 et 5 Mi 1183.

Les habitants émigrent peu. Quelques jeunes gens vont au service à Paris et à Lyon.



Cadastre : exécuté en 1809 ; surface territoriale, 1241^h 73^a, divisés en 1213 parcelles ; surface imposable, 1192^h 22^a, savoir : 696^h 79^a en terres labourables, 189^h 51^a en bois, 164^h 88^a en prés, 70^h 89^a en pâtures, 35^h 77^a en étangs, 14^h 61^a en vignes, 5^h 08^a en jardins, 6^h 37^a en sol et aisances des maisons, 6^h 17^a en friches, 1^h 78^a en vergers, d'un revenu cadastral de 54.464 fr. ; contributions directes en principal, 6.754 fr.

Le sol, généralement froid, produit du blé, peu de seigle, de l'avoine, beaucoup de maïs, de sarrasin, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, du chanvre, peu de fruits, une petite quantité de vins rouges et blancs très médiocres, du foin et des fourrages artificiels.

On récolte des céréales pour la consommation et on importe les trois quarts des vins.

Le revenu réel des propriétés est de 5 pour cent.

Il y avait douze étangs sur le territoire. Dix sont convertis en prés et deux seulement sont en eau.

On élève et on engraisse dans la commune des bêtes à cornes, beaucoup de cochons et des volailles.

On trouve sur le territoire de la marne et du minerai de fer non exploités.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier et de Louhans.

Une fromagerie produit annuellement 7.000 kg de fromage, façon Gruyère.

Il y a un moulin à Courlaoux à 2 tournants, un autre à Nilly à 2 tournants, et une tuilerie.

Les patentables sont : 4 charrons, 1 maçon, 2 taillandiers, 5 épiciers, 2 aubergistes et 1 marchand de cochons.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère vaste, mais en mauvais état, une maison commune acquise en 1852, contenant la mairie, la salle de dépôt d'une pompe à incendie, le logement de l'instituteur et celui de l'institutrice, la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 100 élèves, et celle des filles par 70 élèves ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 30 pompiers ; un puits communal en ruines, et 112^h 12^a de bois, friches et pâtures, d'un revenu cadastral de 1444 fr. ; la section de Nilly a 10^h 81^a de bois et parcours, d'un revenu cadastral de 218 fr.

Bois communaux : Courlaoux, 68^h 86^a, dont 2^h 06^a, sont coupés annuellement ; Nilly, 8^h 55^a ; coupe annuelle, 66^a. Essences dominantes : chêne, charme et bois-blanc.

Budget : recettes ordinaires, 6.309 fr. ; dépenses ordinaires, 5.208 fr.

Bureau de bienfaisance : revenu ordinaire 95 fr., provenant d'un don fait par l'abbé Pargay.

NOTICE HISTORIQUE

Le territoire de Courlaoux n'était autrefois qu'une vaste forêt, entrecoupée de marécages. Les Romains y firent passer une voie qui allait de Lons-le-Saunier à Tournus, par Savigny-en-Revermont et Louhans. Une contrée dite en *Châtillon*, semble indiquer par son nom l'existence d'un poste fortifié pour la défense de cette route. Nous ignorons à quelle époque le village prit naissance. Les premiers titres qui le mentionnent datent du XII^e siècle. Une bulle de l'anti-pape Victor IV, de l'an 1162, confirmative des possessions de l'abbaye de Baume, nomme les églises de Courlaoux et de Nilly. Si on veut croire à une donation faite dans des circonstances tout-à-fait romanesques, par Hugues, duc de Bourgogne, vers 1084, aux héritiers de Charles de Vaudrey, de la terre de Courlaoux, on reculerait d'un siècle l'existence historique de cette localité. Cette donation, citée par Gollut, est regardée comme apocryphe par deux graves autorités, MM. D. Monnier et Duvernoy. Le premier de ces historiens se fonde sur ce que la maison de Vaudrey n'a réellement possédé Courlaoux qu'au XIV^e siècle, et M. Duvernoy, sur ce que cette maison, branche cadette de celle de Thoire, n'est connue sous ce nom que depuis le milieu du XII^e siècle. Cependant, si certains auteurs ont écrit au XI^e siècle, ainsi que l'affirme Gollut, que Hugues, duc de Bourgogne, pour récompenser la fidélité de Charles de Vaudrey, donna à ses héritiers Courlaoux et Bersaillin, ces écrivains ne pouvaient pas soupçonner que ces terres entreraient au XIV^e siècle dans la famille de Vaudrey, et celle famille était du reste connue avant le XII^e siècle, puisqu'on 1053, un Dom de

Thoire-Vaudrey figure déjà comme un des principaux fondateurs de la maladrerie d'Arbois. La donation du duc de Bourgogne a pu n'être que viagère ou pour un temps même plus court que la vie, ou enfin ne comprendre qu'une cession de revenus. Nous n'insisterons pas davantage sur ce sujet. Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier ces différentes opinions.



Seigneurie : Courlaoux était dans l'origine une des nombreuses dépendances du château de Pymont, propriété de la maison de Vienne. La prévôté héréditaire de ce lieu avait été inféodée à une famille noble qui en prit le nom. On dit qu'un *Huguenin* de Corlavour vivait déjà au XII^e siècle. En 1282, Philippe de Vienne, sire de Pymont, ordonna à la plupart de ses vassaux de reconnaître Jean de Chalon-Arlay I^{er}, pour leur suzerain. C'est ainsi que la mouvance de Courlaoux passa à ce dernier. A la suite d'un traité de famille, Jean de Chalon-Arlay fit hommage de ce fief à Etienne de Chalon, sire de Rouvres et de Montenot, son frère consanguin. *Henri* de Corlavour vivait en 1330 ; *Etienne* était marié en 1349, avec Béatrix de Baume. Huguenin obtint en 1368 l'inféodation de sa terre de Moutonne de Marguerite de Vienne, veuve de Louis de Chalon. Le 24 mai 1385, Isabelle de Corlavour vendit au prince d'Orange ses droits sur Courlaoux, moyennant 200 fr. d'or. Au mois de décembre 1394, Jean de Chalon-Arlay III, prince d'Orange, inféoda cette terre à Guillaume, fils d'Huguenin de Corlavour, et y attacha la justice haute et basse, relevant de la seigneurie de Pymont. Le 6 avril 1399, le même prince, malgré l'immense étendue de ses domaines, se vit obligé de céder à Guillaume de Salins et à sa femme, la jouissance du château et de la ville de Courlaoux, jusqu'à ce qu'ils fussent remboursés de 600 florins qu'il leur devait.

Peu de mois après, il vendit définitivement ce domaine, sous réserve du ressort et de la souveraineté, à Guillaume de Fromentes, seigneur de l'Aigle, qui le transmit immédiatement à Jeanne de Fromentes, sa fille, veuve d'Antoine, seigneur de Plantan et épouse de Jean de Vaudrey. Ce dernier fit hommage de la maison-forte de Courlaoux au prince d'Orange, en 1399 et le renouvela en 1419. Le 25 avril 1425, Jean de Vaudrey et Jeanne de Fromentes, son épouse, firent le partage de leurs biens entre leurs enfants.

Guillaume, l'un de leurs fils, eut dans son lot Courlaoux, Crilla, la maison de Bletterans et des fiefs à Ruffey, à Nance et à Montjay. Guillaume de Vaudrey était un chevalier très renommé. Il joua un rôle très brillant en 1443, dans le pas d'armes que donna le comte de Charny, près de Dijon. Il parut dans la lice sur un cheval couvert de satin cramoisi, à grandes lettres de broderies en bordure, et de grosses campanes d'argent sur la couverture. Il lutta avec avantage contre plusieurs gentilshommes vantés pour leur adresse.

Il fit le voyage des Saints-Lieux en 1453 ; défendit Vesoul, fut fait prisonnier par les ennemis et décapité, suivant Gollut, dans la guerre de Louis XI contre Marie de Bourgogne. Sa tombe est dans l'église de Courlaoux. Lancelot de Vaudrey, l'un de ses fils, lui succéda dans les terres de Courlaoux et du Pin. Ce seigneur épousa en premières noces Jeanne, fille de Pierre de Goux, chancelier de Bourgogne, dont il n'eut qu'une fille, et en secondes noces, Philiberte de Loisy, dont il eut Adrien de Vaudrey et deux filles. Il vivait encore en 1486.

Louis de Vaudrey, chevalier, frère de Lancelot, bailli d'Aval de 1496 à 1512, se qualifia en 1498 de seigneur de Courlaoux, mais il ne possédait qu'une partie de cette terre. S'étant emparé du château de Joux en 1507, il en obtint la jouissance viagère, avec celle de toute la seigneurie, par ordre de l'empereur Maximilien. Adrien de Vaudrey, fils de Lancelot, chevalier d'honneur au parlement de Dole, seigneur de Courlaoux, Présilly et Saint-Julien, épousa en premières noces Jeanne, fille de Philibert de Véré, chevalier, dont il eut un fils nommé Pierre, et en secondes noces, Anne de Villafans, dame de Bersaillin, dont il eut une fille nommée Anne. Il vivait encore en 1527.

Jean de Véré, surnommé la Mouche, l'un des gentilshommes les plus en faveur à la cour de Charles-Quint, légua sa fortune, qui était considérable, à Jeanne de Véré, sa nièce. Pierre, fils d'Adrien de Vaudrey et de Jeanne de Véré, fit ériger sa terre de Courlaoux en baronnie et fit les guerres de Landrecy et d'Allemagne contre les protestants, de 1543 à 1546. Il mourut sans postérité, à la fleur de l'âge. Anne de Vaudrey, sa sœur consanguine, lui succéda et épousa en 1541, au château de Bersaillin, Claude, baron de Ray, chevalier. Elle le rendit père de plusieurs filles et entre autres, de Louise de Ray, alliée à Philibert, baron de Montmartin, chevalier, seigneur de Bourguignon, Loulans, Cicon, gentilhomme du roi d'Espagne et grand gruyère au comté de Bourgogne.



Nicole de Montmartin , née de cette union, l'une des plus riches héritières de son temps, épousa en 1583 Antoine, fils de François de la Baume, comte de Montrevel, marquis de Saint-Martin, seigneur de Pesmes, Saint-Sorlin, colonel général de l'infanterie de Bourgogne, né le 28 juin 1557. Claude- François de la Baume, comte de Montrevel et baron de Courlaoux, l'aîné de leurs fils, né le 18 mars 1584, épousa Jeanne d'Agout de Montauban, et en eut deux fils, Ferdinand et Charles-François.

Après le décès de Ferdinand de la Baume, chevalier, comte de Montrevel, en 1678, les terres de Saint-Julien, de Présilly, de Courlaoux, furent mises en décret, et jusqu'en 1733 sous le séquestre. C'est alors que le chevalier Claude Hubert, marquis de Lezay-Marnézia , brigadier des armées du roi, commandant en chef à Toulon, acquit de Melchior-Esprit de la Baume, chevalier, comte de Montrevel, les trois domaines saisis, par acte notarié reçu à Paris, le 14 juin 1733. Ce seigneur eut de Claude-Françoise de Poligny, François-Gabriel, marquis de Lezay, Claude-Gaspard de Lezay, lieutenant-colonel du régiment d'Orléans, dragons, et Louis-Albert de Lezay, évêque d'Evreux et doyen des comtes de Lyon. Courlaoux est resté jusqu'à la révolution de 1789, entre les mains des descendants de M. le marquis de Lezay-Marnézia, dont l'un est aujourd'hui sénateur.

Nilly, *Nilliacus*, dépendait en toute justice de la seigneurie de Savigny-en-Revermont, et fut déclaré, en 1612, par les commissaires chargés de la délimitation du duché et du comté de Bourgogne, faire partie de la Franche-Comté.

Levanchée (la) : Ce village, distingué en Grande et Petite-Levanchée, dépendait, dans des proportions inégales, des seigneuries de Savigny-en-Revermont et de Beaurepaire.

Fiefs : Il y avait plusieurs fiefs à Courlaoux. Donnet, fils d'Etienne de Montmoret, écuyer, reprit de fief, le 18 septembre 1382, de Jean de Chalon-Arlay III, à cause de son château de Pymont, ce qu'il avait dans ce village. Déjà, en 1295, Perrenin de Montmoret, dit Gaichat, reconnu tenir en fief d'Etienne de Chalon, seigneur de Vignory, ce qu'il possédait à Nyellier (Nilly) et Condamine.

Château : Le château de Courlaoux était une des principales clefs du bailliage d'Aval. Le plan qu'en a donné M. D. Monnier, dans l'Annuaire de 1849, nous dispense d'en faire la description. Il était situé au nord-est du village. Son emplacement représente aujourd'hui une forte motte circulaire, de 150 mètres de circonférence, entourée d'un fossé de 10 mètres de largeur.

Les berges extérieures du fossé formaient une contre-escarpe, encore très reconnaissable.

Évènements divers : Le château de Courlaoux a joué un rôle très important pendant tout le cours du moyen-âge. Les seigneurs qui le possédaient l'habitaient très souvent. Philibert de la Baume, marquis de Saint-Martin et baron de Pesmes, y vint au monde, le 26 mars 1586. Les noces de Claude-Prospère de la Baume, sa sœur, avec Claude de Rye, baron de Balançon, y furent célébrées en grande pompe, le 20 août 1608. La garde de la forteresse, en temps de guerre, était confiée non-seulement aux retrahants, mais encore à une garnison sous les ordres d'un capitaine expérimenté. Pendant l'hiver de 1636, on y envoya un quartier de cavalerie, composé de deux compagnies. On avait conseillé au marquis de Conflans de retirer ces troupes ; mais il compta assez sur la force de la place pour ne pas se rendre à cet avis. Trois jours après le départ de Girardot de Beauchemin, conseiller au parlement, le château fut attaqué de nuit par les Français et pris de force. Des deux capitaines chargés de le défendre, l'un était absent, et l'autre caché dans la forteresse. Leurs lieutenants firent des prodiges de valeur. L'un d'eux fut fait prisonnier. Le marquis de Conflans, après avoir fait faire le procès du chef absent, lui enleva sa compagnie. Les armées comtoises ne tardèrent pas à reprendre ce poste, mais elles en furent chassées de nouveau, le 22 juin 1637, par le duc de Longueville. Le baron d'Arnans, irrité de ce que le sieur de Bouloy, gouverneur pour le roi Louis XIII du château de Courlaoux, lui avait naguère donné la chasse pendant plus de deux heures, après l'avoir fait sortir de table avant le dessert, résolut de se venger. Le 20 mars 1639 , il se mit à la tête d'environ 500 hommes, tant à pied qu'à cheval , tirés des garnisons voisines, en fit mettre une partie dans l'église et le surplus derrière cet édifice. Le sieur du Bouloy ayant découvert ce mouvement, mit 150 hommes en embuscade entre le château et un jardin, et quelques autres derrière un colombier qui était près de la barrière du même château.

Il envoya attirer les Comtois dans cette embuscade par le sieur de Courtizon, son frère. Ce dernier faisant semblant de battre en retraite, agit avec une telle adresse, que son dessein réussit parfaitement. Les soldats du baron d'Arnans, cernés de trois côtés, ne savaient comment se défendre. Quatorze d'entre eux restèrent sur le champ de bataille, parmi lesquels était l'un des lieutenants du baron de Savoyeux. Un grand nombre furent blessés, et le reste prit la fuite. Le sieur de Clair, qui était venu le jour précédent faire la revue de la garnison comme contrôleur provincial, tua deux fuyards à coup de fusil depuis les murailles du château. Trois autres furent blessés mortellement : de ce nombre, était un gentilhomme natif de Saint-Amour, nommé Le Merle, qui avait pris le sieur de Gommerand, gouverneur de cette ville, lorsque le baron d'Arnans s'en rendit maître. Le marquis de Villeroy vint visiter la garnison de Courlaoux le 21 août 1639. Le capitaine Prost, dit Lacuson, remporta des avantages sur les Français, les débusqua de ce château en 1641 et de là fit des courses sur Savigny-en-Revermont et Sagy. Ses représailles furent si terribles, que son nom est encore en exécration dans toute la Bresse chalonnaise. Il frappait chaque village d'énormes contributions et faisait pendre immédiatement tous les retardataires. La peste vint joindre ses ravages, de 1636 à 1640, aux horreurs de la guerre. On trouve à chaque instant, autour de la motte du château, d'énormes boulets, des sabres, des épées et des ossements.



Paroisse : L'église de Courlaoux, dédiée à l'Assomption de la sainte Vierge, dont on célèbre la fête le 15 août, était du patronage de l'abbé de Baume. Elle se compose d'un clocher, que couronne une flèche quadrangulaire sans élégance, de trois nefs, d'un chœur et d'une sacristie. Des colonnes de l'ordre toscan, dépourvues de proportions, décorent les nefs, dont la reconstruction est récente ainsi que celle du clocher. Le chœur date du XVI^e siècle. Il est du style ogival tertiaire : dans le parement intérieur du mur du collatéral de droite, est dressée une pierre tombale, sur laquelle on lit : *«Cy gysent Monsg. Guillaume de Vaudrey. seigneur de Courlaouz et du Pin, conseiller et chambellan de Mgr. le duc et son bailli d'Aval—et dame Marguerite de Villerz sa feme.—Dieu, Notre-Dame, Monsg. saint Michiel, Monsg. saint Guillaume, Monsg. saint Claude et toute la cours du Paradis ayent mercy de leurs pauvres âmes. Amen. »*

Cette pierre funéraire, où les deux personnages sont représentés au simple trait, couvrait un charnier de 9 pieds de long sur 4 et demi de large, dans lequel on descendait par cinq ou six degrés. Au-dessus de cette tombe, est placé un excellent tableau, représentant un paralytique, trois personnages de chaque côté, et la sainte Vierge au-dessus. Sur l'autel de ce même collatéral, on remarque une statuette en marbre, parfaitement exécutée ; elle représente la Vierge tenant l'enfant Jésus. Ce dernier tient dans une de ses mains un raisin, et dans l'autre une colombe. Il y avait autrefois dans l'église deux chapelles seigneuriales. Il y en avait une autre au château. Toutes trois étaient dédiées à Notre- Dame et à saint Nicolas.

Au devant de l'église et sur le cimetière, est une belle croix en pierre de taille, appartenant au style ogival et datant de 1540. Plusieurs statuettes ornent les croisillons.

Église de Nilly : Il y avait à Nilly une église dédiée à saint Martin, qui a été démolie en 1793. Elle était une succursale de celle de Courlaoux.

Biographie : Ce village est la patrie de M. Grapinet (1768 - 1840), ancien principal du collège de Poligny et chanoine de Saint-Claude, un des bienfaiteurs de l'église de son pays natal.

Bibliographie : Annuaire du Jura, 1849. — Gollut. — Dunod, *Nobiliaire*. — Chevalier. — Archives de la préfecture.